

Compte-rendu de réunion

Conseil des maîtres Conseil de cycle

Conseil d'école

E.M. Jean Morette
33 rue de Verdun
57000 METZ
ce.0573667@ac-nancy-metz.fr

date : **06/11/2025** horaires : **17h00 – 19h00**

NOM & Prénom des participants	Emargement ou motif absence
Mme NOËL GERARDIN (directrice)	Présente
Mmes BENEDIC, GALLINA (secrétaire de séance), GUARDINI, HAGUENAUER, CLAUDE, LEONORI, LAPORTE, NEFF, LOSSON (enseignantes) MATHAUX	Présentes Absente
Mme MEIER (atsem)	Présente
Mr VORMS (représentant mairie)	Présent
Mmes JEMLI, MELIN, LETZELTER, COTTET, ZAWADZKI, BELTRAME, BARBIER, LAMBERT, ZIGRAND Mrs LEDERMAN (représentants de parents d'élèves)	Présents

Points abordés au cours de la réunion Propositions et/ou décisions prises.

1. Présentation des participants.

Présentation des participants et de Mme NOËL GERARDIN, président le conseil.
Mme Gallina sera secrétaire de séance.

2. Résultats des élections de parents d'élèves et installation du conseil d'école.

Le vote a eu lieu par correspondance le vendredi 10 octobre 2025.
186 votants sur 370 électeurs. 45 bulletins blancs ou nuls. Soit 50.27% de suffrages exprimés.
La liste présentée par l'APE est donc élue et siègera aux conseils d'école au titre de l'année scolaire 2025/26 et jusqu'aux prochaines élections courant octobre 2026.
A la question de savoir si les élections pourraient se faire par vote électronique, la réponse a été négative en raison du coût beaucoup trop onéreux.

3. Règlement intérieur.

Le règlement de l'école basé sur le règlement type départemental, est envoyé sur l'ENT.
Il est voté à l'unanimité.

4. Effectifs pour l'année scolaire 2025/26 et organisation pédagogique

PS : Mme Laporte , 22 élèves au RDC
PS : Mme Leonori, 21 élèves au RDC
PS : Mme Claude, 22 élèves au 1^{er} étage
MS : Mmes Bénédic (lundi et mardi) et Neff ((jeudi et vendredi), 23 élèves au 1^{er} étage avec une notification en cours
MS : Mme Guardini, 22 élèves au 1^{er} étage avec un enfant porteur de handicap et une notification en cours
MS/GS : Mme Haguenauer, 23 (14+9) élèves au RDC avec un enfant porteur de handicap
GS : Mme Gallina, 22 élèves au 1^{er} étage avec un enfant porteur de handicap et une notification en cours
GS : Mme Mathaux, 21 élèves au RDC dont un enfant porteur de handicap

GS : Mmes NOËL GERARDIN (jeudi et vendredi) et NEFF (lundi et mardi), 22 élèves au 2^{ème} étage avec un enfant porteur de handicap

197 élèves à ce jour ce qui est beaucoup moins que l'attendu (90 PS annoncés par la mairie) dont 8 enfants notifiés ou en cours de notification MDPH.

7 ATSEM : Mmes BAU, DE MARVILLE, DALSTEIN, THISSE, VITELLO, MEIER et une atsem volante en remplacement temporaire de Mme POPULOS qui a quitté la région.

4 AESH : Mmes BONNARD, INIZAN, ELY et ASSAOUI

Prévisions pour la rentrée prochaine

PS : 82 + MS : 66 + GS : 59 = **207 élèves**

Soit une moyenne d'environ 23 élèves/classe pour 9 classes ou 26 élèves en cas de fermeture d'une classe.

La commission donnera un premier avis en février sur le maintien ou non de la neuvième classe.

Dans un cas comme dans l'autre la répartition par niveau (simple ou double) se fera en concertation avec toute l'équipe enseignante selon des critères pédagogiques visant à garantir au mieux l'enseignement pour tous les enfants.

5. Point sur le projet d'école, les projets particuliers de classe, les sorties et spectacles prévus

Un nouveau projet d'école est mis en place pour cette rentrée et les 5 ans à venir. Il s'articule autour de 2 axes prioritaires : L'accessibilité universelle et les parcours éducatifs

(en fonction des résultats aux évaluations CP et des nouveaux programmes, l'accent est mis sur le renforcement de certaines notions : résolution de problèmes et acquisition du vocabulaire)

Objectifs opérationnels :

_Comprendre et utiliser les réseaux lexicaux à bon escient. Utiliser un langage de plus en plus riche, précis et structuré.

_Comprendre l'énoncé d'un problème et être capable de formuler sa réponse. Se familiariser et expérimenter différents types de problèmes, différentes procédures. Justifier la justesse de la solution.

_Développer sa capacité à identifier, exprimer ses émotions et celle des autres. Construire une culture commune de l'égalité et du respect. Améliorer sa capacité d'attention et de concentration.

_Spectacle 2 et 4/12 à l'école (« Les 5 sens en éveil » en GS , « Pavel et ses amis pensent à la planète » PS/MS)

_GS + MS/GS: Cycle Gym aux Arènes du 5/01 au 13/03

Cycle piscine au square du Luxembourg du 18/05 au 26/06. Merci aux parents qui ont passé l'agrément pour pouvoir nous accompagner dans le bassin.

Intervention d'étudiants sur une dizaine de séances dans le cadre de la sensibilisation à la langue allemande.

_Visite à la cueillette de Peltre pour une animation autour des pommes les 2 et 10/10 pour les GS de Mmes Mathaux et Gallina+ PS de Mme Léonori et MS/GS

_Nouvelle sortie programmée en mai pour la cueillette des fraises avec les PS+MS

_PS Mmes Leonori et Claude sortie au jardin botanique prévue à chaque période autour des 5 sens (le toucher le 18/11)

_MS Mmes Guardini et Bénédict sortie au jardin botanique 16/10

_MS/GS classe dehors au jardin botanique les vendredis

_PS Mme Claude, interventions linguistiques de parents (lectures en langue étrangère) en période 3.

_interventions de la ludothèque Le coffre à jouets qui viendra proposer des jeux de société chez Mmes Mathaux et Noël Gérardin une fois par mois à partir de novembre

_MS + MS/GS intervention de la bibliothèque du Sablon en classe (8/01) , déplacement à la bibliothèque en mai

_PS Mme Laporte interventions de parents en classe en période 3 pour l'animation de jeux de société

_PS+MS Spectacle à la salle Braun le 27/11

_GS spectacle à l'Arsenal en janvier

_GS Mme Noël Gérardin+MS/GS : 3 sorties au cinéma Klub (13/11,22/01,4/06) dans le cadre du projet "Ma classe au cinéma »

_GS Mme Noël Gérardin interventions d'étudiants de l'INSPE qui animeront un atelier dans le cadre d'un projet autour de la programmation et de la robotique (4,11,et 18/12). En attente de réponse pour la classe de MS/GS.

_St Nicolas passera à l'école comme chaque année début décembre.

_Opération un fruit à la récré reconduite cette année

_Galette des rois, chandeleur, carnaval.

_Les sorties scolaires sont prévues et réservées :

08/06 et 11/06 : GS Mmes Gallina, Mathaux, Noël Gérardin journée au rucher d'Hannonville

19/05 : Classes de Mmes Laporte et Claude journée à la ferme pédagogique Naut de Rezonville

16/06 : Classes de Mmes Bénédict, Guardini, Haguenauer et Leonori journée au parc de Ste Croix.

_Nous menons une action chocolats de Noël comme l'an dernier afin de récolter des fonds pour subventionner nos projets

_Cette année il n'y aura ni exposition ni spectacle en fin d'année. La préparation de ces manifestations nécessite beaucoup de temps. Cette année l'équipe consacrera ce temps à la mise en œuvre des nouveaux programmes et du nouveau projet d'école.

Le projet EAC (éducation artistique et culturel) que nous avons déposé afin d'obtenir une subvention finançant l'intervention d'une professionnelle (60€/h) pour des ateliers musicaux et expressifs aboutissant à une exposition/parcours sensoriels ouvert aux élèves et parents, n'a pas reçu l'accord de l'inspection jugeant le coût trop élevé.

6. Compte rendu des exercices de sécurité et nouveau PPMSU.

Le PPMSU prévoit différents exercices au cours de l'année scolaire selon un calendrier établi par les services de l'éducation nationale et qui font l'objet d'un compte rendu adjoint au PPMSU et envoyé à ces services. Ce document prendra une nouvelle forme de document unifié cette année, nous attendons pour ce faire la venue de la référente en la matière.

3 exercices d'évacuation incendie, le premier a eu lieu le 22/09 et s'est bien déroulé, tout le monde a été évacué rapidement. Prochaines dates 22/01 et 19/05.

1 exercice d'alerte attentat (mise à l'abri, se barricader) qui a eu lieu le 7/10. Ce type d'exercice est expliqué aux enfants de manière simple et afin d'éviter toute angoisse liée à une menace terroriste. Le compte rendu a été transmis afin de signaler la difficulté à signaler l'alerte faute d'un dispositif dédié.

1 exercice risque majeur (ex : fuite à la centrale de Cattenom, risque chimique autre..etc) qui nécessite de se calfeutrer dans l'école est prévu en période 3.

7. Bilan financier

L'école est affiliée à un organisme central de gestion et de contrôle de coopérative scolaire : l'OCCE.

La directrice, mandatée par l'organisme, assure la gestion via un logiciel de comptabilité et un cahier de comptabilité papier regroupant les pièces comptables et les extraits de banque.

L'ensemble de ces pièces a été vérifié par Mme Mathaux (enseignante) et par Mme OUAHBI assistée de son mari (parents d'élève) puis transmis à l'OCCE pour vérification et validation du compte rendu financier.

L'exercice comptable fait état de 24380.95€ de charges et 28442.69€ de recettes soit un bilan positif de +4061.74€. Cette somme sera réinvestie dans le financement partiel des sorties scolaires à venir et l'achat de matériel sportif pour les salles de jeux.

Le coût des spectacles et sorties ayant considérablement augmenté, l'équipe demandera aux parents n'ayant pas versé de contribution de coopérative, une participation financière à hauteur du coût réel (Sauf pour la sortie de fin d'année qui bénéficie de diverses subventions : coup du bus intégralement pris en charge par l'école). Cependant, pour les familles rencontrant des difficultés financières, des solutions d'aide et de facilité de paiement seront proposées.

8. Travaux effectués, à prévoir, matériel et achats.

_La réfection des toilettes du 1^{er} étage prévue cet été n'a finalement pas eu lieu faute de budget.

_La réfection de la cour prévue elle-aussi cet été n'a pas non plus eu lieu, pour la même raison.

Des travaux ont cependant été réalisés durant les vacances de Toussaint afin de sécuriser des espaces devenus dangereux à cause du macadam qui se soulevait et formait des crevasses.

9. Points portés à l'attention du CE par les parents d'élèves

A l'école :

_ Pouvez-vous faire un point sur les effectifs ? Faut-il anticiper des suppressions/ regroupements de classes en 2026/2027 ?

Cf point 4

_ Accueil des nouveaux arrivants : pourriez-vous donner une idée du nombre de RV et de la charge que cela représente ?

Durant la période d'inscription 3/03 au 12/05 et jusqu'à 15j au-delà, j'ai reçu individuellement chaque famille, soit environ une soixantaine de rdv de 10 à 20 min, ce qui représente une charge très importante qui impacte toutes les autres tâches administratives qui doivent être, de fait, effectuées sur mon temps personnel.

Des explications ont été données sur le déroulement de la rentrée, les bases du fonctionnement de l'école. Un livret regroupant les informations et coordonnées utiles a été remis aux parents (demande qui avait été faite l'an dernier). Une réunion plénière fin mai a été organisée en plus, avec visite de l'école.

Pour la rentrée 2026, le livret d'informations restera d'actualité, tout comme la réunion plénière mais, à l'instar de ma collègue Mme Gato à l'élémentaire, il n'y aura plus de rdv individuels systématiques.

_ Sur le nombre de RV réalisés, combien d'enfants étaient effectivement inscrits à la rentrée ?

Il manquait plus d'une dizaine d'enfants, tous niveaux confondus (déménagements, dérogations accordées, « disparition » sans explication...)

_ Quels sujets intéressaient plus particulièrement les parents reçus ; sur quels points étaient-ils demandeurs d'informations ?

Ce sont principalement les questions concernant la propreté, le périscolaire et la cantine qui étaient soulevées. Pour le reste les informations données oralement et le livret répondaient aux questions.

_ Pourriez-vous revenir sur les démarches à adopter en cas de comportements problématiques ou de harcèlement/violences (actions possibles pour les parents) ? Quelles sont les démarches effectuées par l'école dans ce cas pour accompagner les enfants victimes et les enfants en difficulté, ainsi que leurs familles ?

L'ensemble des adultes se montre particulièrement vigilant et régule activement les violences. Les enseignantes et atsem interviennent systématiquement face aux moqueries et aux conflits et favorisent un climat de coopération et d'écoute. Chacun, adulte et enfant est incité à signaler des comportements inadaptés.

Nous disposons d'un protocole de prise en charge au niveau départemental définissant plusieurs niveaux de ressources (école, circonscription, département) et plusieurs niveaux de traitement (prévention/veille, niveaux 1 à 4). Les grandes lignes sont le repérage des signaux faibles, la prise en charge et suivi, les entretiens avec l'élève intimidateur et l'élève cible, avec les parents.

L'enseignant agit au sein de sa classe, auprès des élèves par un travail quotidien des compétences psycho sociales, un rappel des règles de vie ensemble, une sensibilisation et de la prévention. En lien avec l'EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) telle que définie par les programmes. CF Annexe

Une équipe éducative peut être convoquée, qui établira le suivi particulier à mettre en place, et l'intervention éventuelle de partenaires (psychologue scolaire, enseignant référent...). La collaboration des parents est primordiale et ils doivent de leur côté tout mettre en place pour aider leur enfant.

Cf. Annexe

A la mairie :

_ Pouvez-vous faire un bilan des effectifs ATSEM par rapport au besoin ? (ETP cible, ETP réel, classes en tension le cas échéant, pause méridienne)

_ Concernant les espaces de sieste, l'utilisation des deux espaces (espace initial + deuxième étage) est-elle effective ? Cela a-t-il un impact sur les effectifs de surveillance par espace ?

Réponse école : La sieste se déroule uniquement dans la salle de jeu du rdc, le nombre d'enfants présent le permettant. Cela évite de multiplier les personnes en charge de la surveillance et permet aux enseignantes de PS de prendre des groupes de besoin dans les autres classes.

_ Reste-t-il des aménagements prévus et à réaliser pour ces espaces ?

Réponse école : La salle du 2^{ème} étage est, à notre sens, inadaptée à l'installation de lits (une salle utilisée par le périscolaire et donc meublée et l'autre salle servant de bibliothèque et de salle de réunion et donc meublée

elle-aussi. De plus les salles étant utilisées sur la pause méridienne cela ne permet pas d'installer les lits avant 13h30)

_Comment se fera l'entretien de la cour végétalisée qui surmonte le bâtiment de restauration scolaire ?

_Pourriez-vous faire un point sur les travaux (notamment : végétalisation des cours, sanitaires du 1er étage)?

_Est-il prévu d'équiper en papier toilette les sanitaires des garçons ?

Copie du courrier réponse adressé par la mairie :

_Demandes de travaux et d'aménagements : Les sanitaires des garçons seront équipés en papier. Quant aux toilettes du premier étage de l'école, ils feront l'objet d'une réfection pendant les vacances scolaires d'été 2026. Des travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires de la Toussaint 2025 dans la cour haute de l'école. Le tronc de l'arbre a été dégagé du béton et une bande de terre a été créée. Elle pourra faire l'objet d'un projet jardin mené par l'école si cette dernière le souhaite ou faire connaître ses attentes au Pôle Education (engazonnement, plantation de vivaces, besoin de ganimelles pour délimiter la zone...).

La cour végétalisée qui surmonte la restaurant scolaire doit être entretenue par un prestataire spécialiste des toitures et habilité à travailler en hauteur. Cet entretien sera réalisé durant l'hiver.

L'école doit communiquer des idées concernant une éventuelle végétalisation des cours de l'école. En effet, les cours de l'école sont des petits espaces qui ne peuvent faire l'objet d'un projet important de végétalisation.

_Temps périscolaires : Les ATSEM de l'école ont un roulement concernant la restauration scolaire. Elles effectuent la restauration scolaire au moins deux fois par semaine.

_Temps scolaires : Une seule salle de sieste est utilisée par l'école pour l'année scolaire 2025/2026. En effet, les effectifs des enfants qui effectuent la sieste permettent de conserver une unique salle de sieste.

L'école maternelle Jean Morette est dotée de 7 postes d'ATSEM pour un total de 9 classes. Une ATSEM est en disponibilité à compter du 01er novembre 2025. Dans l'attente d'un recrutement, une ATSEM Volante sera affectée dans la mesure du possible à l'école maternelle Jean Morette afin de compenser cette absence. De plus, un poste d'ATSEM volante sera pourvu pour l'école maternelle Jean Morette. Cet agent volant est susceptible de se déplacer sur l'ensemble des écoles maternelles de la Ville de Metz pour compenser les différentes absences mais il restera à l'école Jean Morette si aucun besoin n'est recensé dans une autre école maternelle messine.

10. Questions/Réponses à Mr Vorms sur les points mairie

_Lecture du courrier mairie.

_Demande des parents, approuvée par le conseil : A la réunion plénière pour les PS il serait bien qu'un responsable de la mairie soit présent afin de répondre aux questions des parents concernant le fonctionnement de l'espace famille (périscolaire et cantine)

Réponse de Mr Vorms : A voir avec Mme Stemart (responsable des affaires scolaires)

_Quand aura lieu la réfection de la cour ? Date ?

Réponse de Mr Vorms : Cela dépendra des budgets. De nombreux travaux sont à effectuer dans les écoles, ils sont traités par ordre de priorité.

11. Le mot de l'APE : bilan des actions passées et projets à venir.

_événements Goûter d'halloween le 16/11

_marché de Noël le 12/12

_Mme Zigrand sera la référente des parents d'élèves élus (interlocutrice privilégiée dans les échanges avec l'école et la mairie)

12. Dates de prochains conseils d'école

Les prochains conseils d'école auront lieu les 12/02 et 18/06 à 17h.

La demande des parents concernant un horaire plus tardif n'ayant pas reçu de réponse positive de la part de l'équipe enseignante.



Merci à tous les participants

Génèse

Le harcèlement n'apparaît pas soudainement et mystérieusement chez les enfants. Lorsque de jeunes enfants entrent à l'école, ils amènent avec eux leur histoire familiale et les expériences qu'ils peuvent vivre au sein de leur foyer, que ce soit avec leurs parents, avec d'autres enfants, ou encore avec les écrans auxquels ils sont exposés. Ces expériences vont rendre les enfants plus ou moins susceptibles de se livrer à des comportements de harcèlement.

Le contexte et l'entourage

Dans certaines familles, les enfants peuvent subir ou observer des violences au quotidien : agression verbale ou physique, punition corporelle, chantage... Ces expériences dans le cadre familial peuvent amener les enfants, qui apprennent de l'exemple de leurs parents, à adopter des comportements agressifs et à être impliqués dans des actes de harcèlement, dès la petite enfance.

En dehors du contexte familial, l'enfant peut être au contact d'enfants l'intimidant ; que ce soit au parc, avec des voisins, des cousins. L'enfant va alors chercher à imiter et à expérimenter ce comportement dans un autre contexte, que ce soit à l'école ou avec ses frères et sœurs.

L'expérience et les facteurs extérieurs

L'accès libre aux écrans et à des programmes non recommandés pour la catégorie d'âge de l'enfant influe également sur la participation potentielle des enfants au harcèlement. Les enfants peuvent apprendre les comportements liés au harcèlement en regardant des films qui glorifient la violence et en jouant à des jeux vidéo qui récompensent les comportements violents.

En maternelle, les comportements agressifs ou d'intimidation apparaissent et se développent d'une façon bien construite. Les plus jeunes, entre 2 et 5 ans, peuvent commencer à adopter ces comportements pour défendre leurs biens et leurs amitiés. Les plus âgés adoptent ces comportements pour menacer ou intimider les autres enfants.

L'empathie, l'affirmation de soi et la résolution de problèmes sont trois des compétences sociales les plus importantes en matière de prévention du harcèlement. Les enseignants de maternelle enseignent, modélisent et préparent les jeunes enfants à mettre en pratique les compétences dont ils ont besoin pour nouer des amitiés et contribuer à faire cesser et à prévenir les menaces et intimidation entre enfants

- **L'empathie** : les enfants capables d'empathie réagissent avec compassion à ce que les autres pensent et ressentent. Ils comprennent que l'intimidation fait du mal à l'autre. Ils sont moins susceptibles d'intimider et plus susceptibles d'aider les enfants victimes de harcèlement. Les enseignants de maternelle sensibilisent et protègent les jeunes enfants en les aidant à comprendre ce que pourraient ressentir les enfants victimes de harcèlement et ce qu'ils ressentiraient eux-mêmes s'ils en étaient victimes.
- **Affirmation de soi** : les enfants qui s'affirment peuvent se défendre et défendre les autres de manière juste et respectueuse. Ils savent comment réagir de manière efficace et non agressive face à un enfant qui intimide les autres. Ils sont moins susceptibles d'être ciblés par des enfants « agresseurs ». Les enseignants aident les jeunes enfants à s'affirmer afin de prévenir les comportements d'intimidation et afin de résister à l'intimidation lorsqu'elle se produit.
- **Résolution de problème** : les enfants qui résolvent des problèmes savent comment analyser et résoudre les problèmes sociaux de manière constructive. Les enseignants aident les jeunes enfants à comprendre le problème et à utiliser diverses techniques de résolution de problèmes, constructives et non agressives, pour aider à faire cesser et à prévenir l'intimidation.